

Opting-out, contrôle restreint et questions d'actualité

Speed-dating comptable, juridique et fiscal pour les fiduciaires

18 septembre 2018 (Lausanne, journée entière)
01 novembre 2018 (Genève, journée entière)



**EXPERT
SUISSE**

Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Public visé

Personnes actives dans le conseil aux entreprises, notamment pour les questions d'ordre fiscal, juridique et/ou comptable (fiduciaires, avocats, notaires, organismes de soutien/conseil aux entreprises et aux start-up, entrepreneurs).

Contexte et problématique

Ce séminaire pluridisciplinaire permettra plusieurs focus sur des domaines importants de la pratique des fiduciaires:

- la première partie de la journée sera consacrée aux questions liées à l'opting-out et au contrôle restreint, y compris les peaux de bananes dans la pratique des fiduciaires au regard de la responsabilité civile des fiduciaires et réviseurs (examen concret de cas de sinistres);
- la deuxième partie de la journée portera sur les dernières tendances en matière juridique et fiscale (notamment modifications en matière de TVA depuis le 1^{er} janvier 2018), dégagées et illustrées à partir de flash sur les questions fréquentes dans la pratique des fiduciaires.

Objectifs

- Détecter les risques potentiels, notamment fiscaux, et les mesures d'anticipation souhaitables, notamment comptables et juridiques
- Mettre en évidence, via des cas pratiques, des conseils à donner aux clients

Thèmes

- Droit des sociétés
- Aspects assurance responsabilité civile
- Droit des contrats
- Aspects comptables
- Droit fiscal

Méthode

Cas pratiques
Mise en perspective par rapport à des dossiers réels des intervenants ou tirés de la jurisprudence récente des tribunaux

Responsables du séminaire

Fernand Chappuis, Professeur associé à l'Université (Neuchâtel), notaire (Neuchâtel), avocat (Genève), CPV Partners Neuchâtel et Genève
Maxime Chollet, Avocat, licence en gestion d'entreprises (HEC), enseignant HEG (Genève), associé, CPV Partners Genève
Damien Conus, Avocat, LL.M. (Berkeley), associé, CPV Partners Genève

Conférenciers

Michael Ackermann, expert-comptable diplômé, licence en gestion d'entreprises (HEC), Executive Director, Mazars SA, Lausanne
Maxime Chollet, (voir ci-dessus)
Damien Conus, (voir ci-dessus)
Olivier Emery, Avocat, AXA, Lausanne
Jean-Frédéric Maraia, Avocat, chargé de cours à l'Université (Genève), Associé, Schellenberg Wittmer SA, Genève
Jacques Pittet, Avocat, enseignant (TVA) auprès de EXPERTsuisse et du LL.M. Tax de l'Université de Genève, Associé, OBERSON ABELS SA, Genève

Date

18.09.2018 journée entière – Lausanne
01.11.2018 journée entière – Genève

Lieu

Hotel Royal Savoy Lausanne
Avenue d'Ouchy 40
1006 Lausanne
www.royalsavoy.ch

Grand Hotel Kempinski Geneva
Quai du Mont Blanc 19
1201 Genève
www.kempinski.com

Prix du séminaire

CHF 780.– non-membre
CHF 680.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse.

Information/Administration

- ☐ Non-membre
- ☐ Membre ASAI
- ☐ Collaborateur spécialisé ou expert
membre individuel d'EXPERTsuisse

Opting-out, contrôle restreint et questions d'actualité

- ☐ 18 septembre 2018 (Lausanne, journée entière)
- ☐ 01 novembre 2018 (Genève, journée entière)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Adresse privée

Société

Rue

Complément sur la société

NPA/Ville

Rue

Téléphone privé

NPA/Ville

☐ Facture à l'adresse privée

☐ Facture à l'adresse professionnelle

☐ Correspondance à l'adresse privée

☐ Correspondance à l'adresse professionnelle

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

- ☐ Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59
ou via notre site internet www.expertsuisse.ch

Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:

Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

Délai d'inscription/Annulation:
Un mois avant la date du séminaire

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électroniques/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais
Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.–
Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non participation: 100% du prix du séminaire

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.